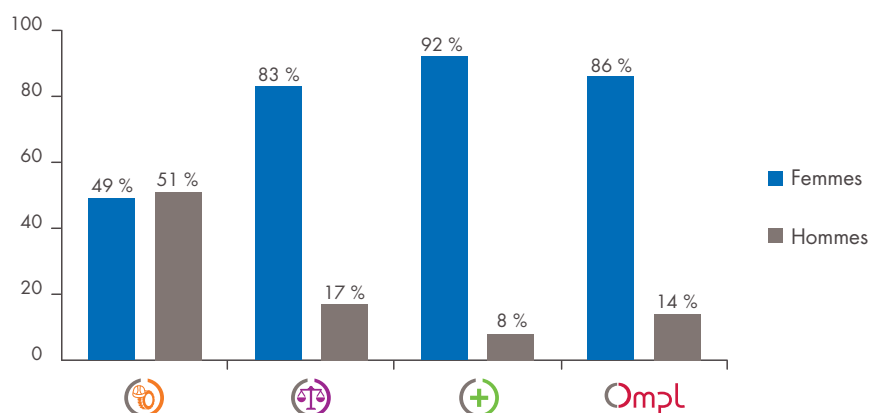




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Bourgogne Franche-Comté affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ❶ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ❷ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de trois points à la moyenne nationale ;
- ❸ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe deux points au-dessus de la moyenne nationale (90 %).



DIXIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 16 218 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent 4 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

❶ Le secteur cadre de vie-technique concentre 10 % des emplois régionaux, pour grande partie (53 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.

❷ Le secteur juridique représente 9 % des emplois dont 60 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

❸ Le secteur santé absorbe plus de 81 % des emplois, localisés pour 41 % dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branches professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	814	49 %	842	51 %	1 656
	497	57 %	381	43 %	878
	30	41 %	43	59 %	73
	148	53 %	133	47 %	281
	139	33 %	285	67 %	424
	1 193	83 %	249	17 %	1 442
	87	81 %	20	19 %	107
	783	90 %	89	10 %	872
	38	58 %	27	42 %	65
	285	72 %	113	28 %	398
	12 020	92 %	1 100	8 %	13 120
	1 601	97 %	47	3 %	1 648
	1 674	91 %	168	9 %	1 842
	3 001	95 %	171	5 %	3 172
	4 794	89 %	565	11 %	5 359
	950	86 %	149	14 %	1 099
	14 027	86 %	2 191	14 %	16 218